

Réf: Dossier N° 029743

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCH BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, MPOUTO,lot 262,ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCH BTP »

Objet : PROMOTION IMMOBILIERE , CONSTRUCTION , LOTISSEMENT , GENIE CIVIL , ELECTRIFICATION , REHABILITATION DE LA VOIE FERROVIAIRE , VOIRIE , INTERMEDIATION , AGRO-PASTORAL , IMPORT-EXPORT , FORMATION PROFESSIONNEELE , CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS , COOPERATION FRANCE-COTE D'IVOIRE . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, MPOUTO,lot 262,ilot 33

Dirigeant(s) : M LERO FULBERT BARTHELEMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03556 du 25/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23233/GTCA/RC/2021 du 25/08/2021

